54me Année — Nouvelle série — No 198 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 29 OCTOBRE 1949.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LETTRE OUVERTE à l'ami Toine

Sisteron, le 26 Octobre 1949

Mon Cher Toine,

Le temps fuit et l'hiver approche. Les frimas préparent leurs ventilateurs aux effluves glacées qui vous gèlent les vingt doigts, vous rougissent le nez et les oreilles, vous font rentrer le cou dans les épaules ou dans le col du pardessus et vous donnent l'impression d'être soudain ratatinés.

La température est encore assez douce, mais le ciel est plus souvent nuageux et de temps à autre quelques gouttes de pluie viennent vous rappeler que l'été est fini et qu'il est temps de reviser les vêtements plus chauds et plus nombreux.

Une des beautés pratiques de l'été c'est la rapidité avec laquelle on s'habille et se déshabille.

On entend moins de bruit dans les rues débarrassées des nombreux enfants de tous âges, redevenus écoliers ; dès huit heures ils commencent à défiler, leur cartable sous le bras. Les nuits sont plus calmes, les gens s'enferment le soir venu, l'avenue de la Gare, si peuplée jusque tard, est maintenant à peu près déserte après le repas du soir ; elle est d'ailleurs insuffisamment éclairée, surtout dans le secteur de l'hôpital où deux de nos amis furent, il n'y a pas tellement longtemps, tamponnés sérieusement par un camion. L'éclairage gagnerait à être axial. Les lampes, assez espacées, ne se trouveraient pas noyées dans les platanes.

La chasse continu et va bon train, on est souvent réveillé le matin par le grelot des chiens et les souliers ferrés de leur maître qui sonnent sur l'asphalte.

La chasse me fait penser à la crise ministérielle actuelle qui semble devoir ne plus finir. Autrefois, à chaque crise, on parlait de la chasse aux portefeuilles, les chasseurs tiraient sur n'importe quel maroquin heureux comme tout lorsqu'ils arrivaient à en abattre un, n'importe lequel, leur appétit était tel qu'ils ne sentaient capables de digérer n'importe quoi, celui du Travail aussi bien que celui des Loisirs, voire même celui de la Guerre, de l'Intérieur ou de l'Extérieur (affaires du dehors).

Le métier est devenu, parait-il, fatigant et même dangereux. Ce n'est plus sur les portefeuilles qu'on tire, c'est sur les candidats. On ne tire pas à coups de fusil, non ! mais à coups « d'Exclusive », c'est comme ça que ça s'appelle.

Comment ? Machin pour le Travail ! non ! pan ! un coup d'exclusive. Chose, pour la Finance ? non ! il nous embête ! pan ! Ixe pour la Présidence ? il est trop moche ! pan ! pan ! pan ! etc... etc... Et voilà trois semaines de crise et pas de Ministère. Ils sont pourtant bien payés pour reconstruire la France. S'ils continuent à se battre ils vont la démolir. C'est pas une Chambre, c'est un jeu de massacre !

Comme je te l'ai dit souvent Toine nous sommes trop divisés, trop de partis à l'Assemblée, ils ne s'entendront jamais. Ça sent la dissolution. Il y a longtemps que nous n'avons pas voté ! La France a heureusement une bonne santé, mais il parait qu'elle a une mauvaise Constitution. Ça peut aller quelque temps comme ça, mais c'est un état tellement contradictoire que ça ne peut pas durer.

En Angleterre, aux Etats-Unis, ils n'ont que deux partis. En U.R.S.S. un seul parti et ça marche. Là, dans ces pays, on peut faire quelque chose rester ministre pendant un bon petit bout de temps. Ça va bien ou ça va mal, mais ça continue, ça dure.

La dissolution est dans l'air, Toine. Notre Charles l'a dit. Si seulement on garantissait à nos représentants qu'ils seront réélus, tu verrais un peu si elle ne serait pas votée à l'unanimité.

Aux urnes ! aux urnes ! Titin, ça ne peut plus durer. Ne plus trouver de Ministère ! Ça ! alors !

Louis SIGNORET.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Octobre 1949

Naissances: Christiane Jeanne Alice Reymond, quartier de Parésous.— Max André Martial Ailhaud, Avenue de la Libération.

Mariage : Frédéric Osswald, garçon boucher et Hélène Marie-Thérèse Latil, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Auguste Virgile Guieu, 87 ans, Avenue de la Libération.

SPORTS

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Une très importante réunion générale de la Société aura lieu au siège Café Juran, Rue Saunerie, Mercredi 2 Novembre 1949, à 18 heures 30 très précises.

Le bilan de la saison écoulée sera dressé par M. Henri Sauvaire-Jourdan, président, tant au point de vue résultats sportifs (épreuves officielles et amicales, qu'au point de vue gestion de la Société (rapport financier, remboursement des parts des fondateurs, etc...)

Tous les membres de la Société sont priés d'assister à cette réunion où tous ceux qui ont des remarques à faire sur l'administration du club pourront librement exposer leur point de vue et leurs idées, dans l'intérêt général même du Tennis-Club Sisteronnais.

FOOT-BALL

Championnat 1re Division

Les Milles battent Sisteron-Vélo 5 à 1

La dernière production du Sisteron-Vélo devant Les Milles l'a montré en net déclin. Après une bonne première mi-temps où le score était de 1 à 1, nos joueurs lachèrent pied au 2e half et encaissèrent 4 nouveaux buts.

Partie décevante des Sisteronnais dont le manque d'entrainement se fit nettementt sentir.

—)o(—

COUPE DE PROVENCE

Sisteron-Vélo reçoit Valensole

La venue des C.O.Q.S. Valensolais qui ne se sont pas produits depuis trois saisons à Sisteron, suscite un vif intérêt dans les milieux sportifs locaux.

Valensole possède un « onze » complet, ardent et accrocheur, qui ne déparerait pas la 1re Division. Les résultats flatteurs obtenus depuis le début de la saison le prouvent. Devant un tel adversaire, les Sisteronnais feront bien de ne pas prendre à la légère ce match de Coupe.

Valensole-Sisteron ! belle tête d'affiche qui doit attirer autour des touches du Stade Municipal de Beaulieu, un nombreux public.

A 14 heures, match de Baskett féminin.

Rappelons au public qu'un service d'auto-car gratuit assurera le transport des spectateurs sur le Stade.

BASKETT-BALL

Pour leur première sortie, les basketteuses du Sisteron-Vélo ont battu l'équipe des Milles par 15 à 3, vengeant ainsi l'échec des foot-balleurs.

Bravo !

CHRONIQUE DES LIVRES

Nous avons lu pour vous

La destinée a parfois de bien étranges coïncidences et souvent semble se complaire à d'ahurissantes rencontres.

Aux environs de 1924 ou 25, jeune adolescent, j'eus à Ribiers, le plaisir d'entendre, lors d'une joute oratoire de pure politique, l'un des maîtres du barreau parisien, délégué à la propagande d'un grand parti. Ce prestigieux conférencier qui, quoique citadin, avait le don d'emballer nos populations rurales, s'appellait Théodore Valensi.

Il faisait également à l'époque, ses premiers pas dans les Lettres et c'est surtout à ce titre qu'il enflammait mon imagination de jeune paysan à qui, pour la première fois, il était donné de voir et d'approcher un de ces mystérieux personnages qui font métier d'écrire...

Il est de toute évidence que le gamin que j'étais jamais n'eût osé aller demander au grand maître l'hommage de ses livres et ce n'est que par le truchement de la fille du Maire que je pus, quelques jours plus tard, satisfaire à ma passion de lecture.

J'étais jeune, je l'ai dit, au premier âge de la tendre adolescence, et les héros de « Yasmina » et de « La Divine Kiane-Line » furent une lumineuse révélation pour le garçon romanesque que j'étais et que devait probablement tourmenter le destin à venir...

Quelques temps encore et j'eus de nouveau l'occasion de lire un troisième ouvrage de Valensi, inspiré celui-ci par nos paysages alpestres. De même que pour les deux précédents, je retrouvais dans « Le Musicien de Minuit » la verve romaresque et pleine de poésie d'une plume aisée maniée avec la dextérité d'un homme à l'âme émotive.

Les années passèrent. A mon tour je vins à Paris. A mon tour, mordu par l'impérieux besoin d'écrire, je fis mes premières armes dans la littérature. Lentement, durement, avec une opiniâtre ténacité léguée par ma lignée d'ancêtres paysans, je me fis une place dans le domaine des Lettres, jugeais bientôt du travail des autres, acquérais une certaine autorité. De Valensi, plus d'autres nouvelles si ce n'est que les échos de presse le signalant en de retentissants procès.

Et brusquement, ces jours-ci, à l'occasion d'une requête formulée par le bureau d'une Association dont nous sommes tous deux, à vingt cinq ans de distance, je me retrouvais face à l'homme qui, sans le savoir, a probablement marqué ma jeunesse et peut-être orienté ma vie....

L'homme n'a pas changé, conserve son étonnante jeunesse, vibre d'un même feu. Il est affable et disert, prodigue l'anecdote, vous intègre dans son aura de sympathie, vous met à l'aise, s'excuse pour donner ordres et coups de téléphone, orchestre avec une maëstria incomparable le concert des exigences qui partout le réclament à la fois.

Et c'est dans ce feu d'action, après lui avoir rappelé notre première rencontre, qu'il me remit, avec la plus délicate des dédicaces, la dernière de ses œuvres, son vingt cinquième ouvrage.

Avec émotion, à peine chez moi, j'ouvris le livre offert, humant dans le simple découpage des pages un relent de jeunesse envolée. Et de même qu'alors, comme si les années n'avaient jamais existé, je renouais et retrouvais dans le chatoiement des mots une même volontaire évasion exotique et le même romanesque qui, dans les précédents ouvrages, m'avaient transporté dans un monde féérique. Bien volontiers, comme jadis, je me laissais reprendre par la main pour, à la suite de l'auteur, me laisser entraîner dans cette « Bénarès » étrange et merveilleuse où Valensi fait mouvoir ses héros.

C'ETAIT A BENARES... n'est peut-être pas une œuvre comme s'écrivent les œuvres modernes et il est certain qu'un critique tâtillon pourrait sans doute aisément y découvrir un abus de faciles clichés. Mais n'est-ce pas un charme voulu que cette remontée vers les sources et n'est-ce pas reprendre le vrai chemin que vouloir s'en tenir en un genre où tant d'excellents écrivains se sont illustrés ?

Je ne sais, à la lecture de ce livre, ce que j'ai le plus admiré ou de l'artifice du romancier ou de son étonnante connaissance d'une Inde réputée jusqu'ici mystérieuse et où Valensi semble cependant se mouvoir avec l'aisance du parfait érudit, enrobant son conte des Mille et une Nuits d'un verbe coloré et jonglant avec une étonnante maîtrise d'un vocabulaire chatié. Mais à quoi bon vouloir déflorer la merveilleuse histoire du Prince charmant et hindou, vouloir vous révéler le secret de la belle Aliana ou les origines du romanesque Alain alors que tous trois vous attendent dans les jardins du Maharadjah...

Aussi, après vous avoir conseillé de lire ce livre édité aux Editions La Bruyère, à Paris, je ne désire plus que voir tourner en technicolor ce beau livre qui semble n'avoir été écrit que pour le cinéma.

Aimé BLANC.

CHRONIQUE LOCALE

MUSIQUE. — La Commission des « Touristes des Alpes » a l'honneur d'informer le public qu'une délégation a été désignée pour solliciter les cotisations des membres honoraires. A cet effet, des cartes seront offertes au prix de 100 francs et 200 francs pour les membres bienfaiteurs. La délégation espère recevoir un bon accueil et d'avance remercie les généreux donateurs.

—)o(—

DON. — La Société Musicale des « Touristes des Alpes » adresse ses remerciements à Mme Veuve Nicolas, de Digne, pour le don qu'elle vient de lui faire, en lui offrant un piston argenté en excellent état, en souvenir de son défunt mari qui a appartenu aux « Touristes des Alpes ».

C'est demain Dimanche aux Variétés-Dancing que débutera la saison chorégraphique 49-50 par une Grande Nuitée Dansante avec le réputé orchestre Pierre MONTI. Réservez-vous pour cette soirée.

NAISSANCE. — Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à Mme et M. Chaix Edouard, pour l'arrivée dans ce foyer d'un superbe bébé prénommé Michelle.

SAPEURS-POMPIERS. — Un don de 1.000 francs a été versé à la caisse de secours des Sapeurs-Pompiers, par M. Chaffoie, directeur-propriétaire des Variétés-Cinéma.

Tous nos remerciements au généreux donateur.

RADIODIFFUSION FRANÇAISE Emission en Espéranto. — La Radiodiffusion Française fait connaitre que depuis le Dimanche 2 Octobre l'émission en Esperanto de la Radio Française a lieu chaque jour sur une nouvelle longeur d'onde : 48 m 82.

L'heure reste la même : 18 h 15 à 18 h 30.

C'est Pierre MONTI et son orchestre qui fera danser, demain à 21 heures aux Variétés-Dancing.

UN NOUVEAU CLUB DE CINEASTES AMATEURS. — Chacun est en droit de servir à sa manière et le goût et le bien du public. Et chacun peut y trouver ainsi un nouveau plaisir. Et sans vouloir être des dissidents ou des transfuges, quelques-uns de nos jeunes amateurs ont voulu fonder un autre groupe indépendant. C'est ainsi que nous avons assisté Lundi dernier à leur premier spectacle d'ouverture et notre soirée ne fut point perdue.

La coquette salle des Variétés, remise à neuf, était archi-comble. Et si nous n'eumes pas comme dernier scketch, farces supérieures et «scapinades» surchoix, nous eûmes un «Hôte indésirable» hilare et désopilant et à mourir de rire.

Les trois Corsos rivaux (Digne, Gap et Sisteron) repassèrent sous nos yeux et notre Ville soutint aisément la comparaison.

Le C.A.I.D.S. est donc fondé. Souhaitons-lui bonne chance et heureuse longévité.

—)o(—

A la suite de nombreuses demandes d'adhérents nouveaux, le bureau du Club des C.A.I.D.S. s'étant réuni en séance extraordinaire, il a été décidé ce qui suit :

Toutes les personnes désirant adhérer au Club comme membre, pourront se procurer, dès aujourd'hui, leur carte soit au siège, Bar Léon, soit auprès des membres dirigeants.

Toutefois les nouveaux membres sont prévenus qu'aura lieu à leur intention, ainsi qu'à ceux n'ayant pu assister à la première séance du Lundi 24 Octobre, une séance bis avec le même programme, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Vous voulez passer une excellente soirée... Allez danser, aux Variétés, avec l'orchestre Pierre MONTI.

CLUB DES CINEASTES AMATEURS SISTERONNAIS. — Le Comité du Club des Cinéastes Amateurs Sisteronnais s'est réuni et communique le compte rendu moral et financier approuvé à l'unanimité :

Pendant l'année, 85 personnes seulement ont accepté la carte de membre à 200 francs donnant droit d'assister aux séances avec leurs familles. Ceci a produit une recette de 17.000 francs.

Le Club a donné 7 séances de projection dans diverses salles de la ville dont les frais de location, bris et dégats se sont élevés à la somme de 8.465 frs. La location du film 1939 à M. Jean Briançon a couté 2.500 frs et il a été versé à la Fédération Nationale des Cinéastes Amateurs 1.500 francs de cotisations. Il reste donc en caisse la somme de 7.835 francs.

Le Comité des Fêtes a promis au Club une subvention de 5.000 francs alors que le coût des films du Corso s'élève, pour le groupe des 9 m/m 5 composé de Mlle Verdalay, Docteur Jean André, Jean Ducarre et Paul Bernard, à plus de 20.000 francs, auquel il faut ajouter le 8 m/m en couleurs de Marcel Richaud et Duperry se montant à plus de 10.000 francs. Tous ces cinéastes ont pris entièrement à leur charge ces frais de prises de vues.

Ceci démontre que les animateurs du cinéma d'amateurs de Sisteron ne poursuivent aucun but lucratif et qu'ils n'ont rien de commun avec toute exploitation commerciale qui pourrait se couvrir du titre d'amateurisme.

En conséquence, à la suite de la formation d'un autre club intitulé aussi Cinéaste Amateur, le Club des Cinéastes Amateurs de Sisteron, ne voulant pas s'écarter de l'amateurisme intégral, décide d'affilier tous ses membres actifs à la Fédération « Provence Caméra » dont le siège est à Marseille. Ainsi l'activité du Club se bornera à des projections personnelles et rigoureusement privées.

A l'issue de la réunion le Comité a enregistré et accepté la démission de M. Jean Briançon, archiviste.

Le Bureau.

Pour être gai et swing
Vous irez aux Variétés-Dancing demain à 21 heures.

© VILLE DE SISTERON

Etudes de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON
et de Me Honoré BAUDOIN, notaire aux MEES

VENTE
sur licitation amiable

Le MARDI VINGT NEUF NOVEMBRE mil neuf cent quarante neuf à quinze heures, à la Mairie de MONTFORT (Basses-Alpes), il sera procédé, par le ministère de Me BUES, notaire à SISTERON, et de Me BAUDOIN, notaire aux MEES, à l'adjudication, à titre de licitation amiable, des immeubles ci-après désignés, tous sis sur le territoire de la Commune de MONTFORT, dépendant de la succession de Monsieur Joseph Albert RICHAUD, en son vivant propriétaire agriculteur, domicilié à MONTFORT, décédé casuellement à SISTERON le seize Août mil neuf cent quarante huit.

Les dits immeubles à ce jour propriété indivise de :

Monsieur Victorin François JULIEN, propriétaire agriculteur, demeurant à MALLEFOUGASSE (Basses-Alpes)

Monsieur Albin Félix ROLLAND, propriétaire agriculteur, demeurant à CHATEAUNEUF-Val-Saint-DONAT (Basses-Alpes)

Monsieur Etienne Paul VANEL, ancien notaire, demeurant à BOURG-SUR-GIRONDE (Gironde) Rue de l'Amiral Besson

Madame Marie Augusta VANEL, sans profession, épouse Tourrès, demeurant à PARIS (17me), Rue de Tocqueville, numéro 138

Monsieur Louis François Joseph VANEL, négociant, demeurant à MARSEILLE, quartier de Saint-Barnabé, allée Philippine, no 17

Monsieur Elie Siméon VEZIAN, sans profession, demeurant à l'Hôpital-Hospice de VALENSOLE (Basses-Alpes).

DESIGNATION
DES IMMEUBLES A VENDRE
MISES A PRIX

Premier Lot

Une MAISON D'HABITATION pouvant servir à usage commercial, avec terrain attenant, sise dans le village de MONTFORT, comprenant une remise, une cuisine et une grande salle au rez-de-chaussée, avec citerne à l'extérieur, trois chambres et grenier au premier étage, combles au-dessus. En attenance sur le derrière : grenier ayant porte sur la rue. Le dit immeuble confrontant : au levant, route ; au midi, Chamberlan ; au couchant, le troisième lot ci-après et, au nord, rue, et paraissant cadastré sous le numéro 243 p de la section B.

MISE A PRIX : 200.000 francs

Deuxième Lot

Une PETITE CAVE voûtée, sise à proximité immédiate de la maison constituant le premier lot, à laquelle on accède par un escalier extérieur, et paraissant cadastrée sous le numéro 237 de la section B

MISE A PRIX : 1.800 francs

Troisième Lot

Une PETITE CHAMBRE sise au rez-de-chaussée d'une maison, attenante à celle constituant le premier lot et à laquelle on accède par un escalier extérieur. Cet immeuble confrontant : au levant et au midi, le premier lot ; au couchant, Bouchet, épouse Chauvin, et, au nord, rue, et paraissant cadastré sous le numéro 243 p de la section B.

MISE A PRIX : 2.000 francs

Quatrième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de vague, sise au quartier de Coustances, paraissant cadastrée sous le numéro 40 p de la section B, lieu dit « Les Combes » pour une contenance de cinquante ares, quatre vingt centiares.

MISE A PRIX : 1.000 francs

Cinquième Lot

Une PARCELLE DE TERRE à destination d'aire à fouler, sise à proximité du village de MONTFORT, paraissant cadastrée sous le numéro 278 p de la section B, pour une contenance de deux ares, trente deux centiares, et confrontant : au levant, Faudon ; au midi, Bouchet ; au couchant et au nord, communal.

MISE A PRIX : 800 francs

Sixième Lot

Une PROPRIETE sise au quartier du Plan, en bordure de la Route Nationale composée d'une maison comprenant : cave remise écurie, deux pièces au premier étage, une pièce et grenier au deuxième étage. En attenance : poulailler, loges à cochons, citerne, petite remise et parcelle de terre en nature de labour et verger. L'ensemble d'un seul tenant constituant un parallélogramme de quarante six mètres de largeur et de cent quinze mètres de longeur en bordure de la Route Nationale, paraissant cadastré sous les numéros 8 p, 9 et 10 p de la section C, pour une contenance de cinquante deux ares quatre vingt dix centiares environ, et confrontant : au levant, Garcin ; au midi, le huitième lot ci-après ; au couchant, Chabert et, au nord Route Nationale.

MISE A PRIX : 80.000 francs

Septième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de labour, sise également au quartier du Plan, paraissant cadastrée sous les numéros 8 p, 10 p et 36 de la section C, pour une contenance de quatre hectares, quatre ares, soixante quinze centiares environ, et confrontant: au levant, Garcin ; au midi, communal ; au couchant, Chabert et, au au nord, le sixième lot.

MISE A PRIX : 450.000 francs

Huitième Lot

Une PARCELLE DE TERRE complantée d'oliviers, sise également au quartier du Plan, paraissant cadastrée sous le numéro 3 de la section C, pour une contenance de soixante et un ares et confrontant : au levant, Chabert ; au midi, neuvième lot ci-après ; au couchant, Chabert et, au nord, Route Nationale.

MISE A PRIX : 150.000 francs

Neuvième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de bois et labour, sise également au quartier du Plan, paraissant cadastrée sous les numéros 4 et 6 de la section C, pour une contenance de trois hectares quatre vingt six ares, trente centiares, dont cinquante sept ares en nature de bois, et confrontant au levant, Chabert ; au midi, communal ; au couchant, vallon et Chabert et, au nord, Chabert et le huitième lot.

MISE A PRIX : 150.000 francs

Dixième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de labour, sise également au quartier du Plan, paraissant cadastrée sous le numéro 14 de la section C, pour une contenance de seize ares, quatre vingt dix centiares, confrontant : au levant, Brandi ; au midi, communal ; au couchant, Bouchet et, au nord, Roure.

MISE A PRIX : 3.000 francs

Onzième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de bois, sise également au quartier du Plan, paraissant cadastrée sous le numéro 39 de la section C, pour une contenance de quarante ares, trente centiares et confrontant de tous côtés, canal.

MISE A PRIX : 8.000 francs

Douzième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de labour, sise en bordure de la Route Nationale, au-dessous du village de MONTFORT, paraissant cadastrée sous les numéros 150 et 151 de la section B, lieu dit « Les Esclapes », pour une contenance de trente quatre ares, trente cinq centiares, et confrontant : au levant, Route Nationale ; au midi, Bouchet ; au couchant, chemin et, au nord, Giraud.

MISE A PRIX : 40.000 francs

BAUX et LOCATIONS

Les terrains en nature de labour ou complantés d'oliviers, constituant partie du sixième lot, les septième, huitième, partie du neuvième, dixième et douzième lots, sont exploités par Monsieur Raoul QUEYREL, propriétaire agriculteur, demeurant à PEYRUIS, quartier de la Cassine, au bénéfice d'un bail reçu par Me BELLON, notaire à FORCALQUIER, le treize Novembre mil neuf cent quarante, et moyennant un fermage global annuel de deux mille deux cent kilos de blé, dont la répartition est assurée entre les différents lots par le cahier des charges fixant les conditions de la vente.

ABLOTISSEMENT PARTIEL

Après l'adjudication des deux premiers lots, l'ensemble des immeubles les constituant sera remis aux enchères en un seul lot sur une mise à prix formée du montant total des premières adjudications. En cas d'enchère portée sur cet ablotissement, l'enchérisseur sera proclamé adjudicataire de l'ensemble des dits lots.

SURENCHERE

Les adjudications demeureront soumises pour chaque lot à la condition suspensive que jusqu'au Vendredi vingt neuf Décembre mil neuf cent quarante neuf, à quinze heures, il ne soit pas porté surenchère du dixième des prix d'adjudication.

En cas de surenchère portée sur un ou plusieurs lots, les immeubles les constituant seront à nouveau vendus par adjudication après une nouvelle publicité.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON, ou à l'étude de Me BAUDOIN, notaire aux MEES, rédacteurs du cahier des charges.

MMes BUES et BAUDOIN, notaires.

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du cinq Octobre mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le treize Octobre mil neuf cent quarante neuf folio 77, case 478, les Consorts BENEZET Gustave, Gédéon GIRARD ont vendu à Monsieur André Georges BARBIER et Madame Laure Marie Irène MARTIN, son épouse, demeurant précédemment à DIGNE, Boulevard Gassendi, numéro 4, un fonds de commerce de BOULANGERIE exploité à SISTERON, Rue Mercerie, numéro 11 comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel, les marchandises et le droit au bail des lieux où le fonds est exploité.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues au siège du fonds vendu.

La publication au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » est parue le vingt six Octobre mil neuf cent quarante neuf.

Pour Deuxième Insertion,
Signé : A. BARBIER-MARTIN.

CASINO-CINEMA

cette semaine

Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un grand film
APPELEZ NORD 777

VARIETES-CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée
Actualités Documentaire
Dessins Animés
et un grand film d'espionnage
TEMPETE SUR LISBONNE
avec Erich Von Stroheim.

Pour vos Déplacements..... prenez le
Taxi GALVEZ
les meilleures conditions de prix.
Téléphone 2 — SISTERON

Gagnez 20.000 fr. par mois

En élevant des animaux pour nos Laboratoires dans cave, grenier ou cellier. Travail très facile, une heure par jour. Renseignements, notice et photos contre 30 francs.
D. E. A. L. — ARDENAY (Sarthe).

Quincaillerie TURCAN
AUBRY, successeur
Spécialités de DROGUERIE
Rien que des produits de marque dans leurs emballages d'origine aux prix imposés.
Argenture liquide TOLEMAIL
Pâte Acier
ABEILLE, FURNEX, ZEBRA
Cirage
ABEILLE, SULTANE, SOLITAIRE
Brillant pour Métaux
ABEILLE, MECANO
Encaustique ABEILLE, SOLITAIRE
Noir pour Fourneaux
ZEBRA, CORDON BLEU
Teinture pour Chaussures
AUX DRAPEAUX
Peinture à l'huile
VALENTINE, LEFRANC, etc...
LES MEILLEURS PRODUITS...
LES MEILLEURS PRIX.

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

Etude de Me TARTANSON
Avoué à DIGNE

Vente sur saisie

DOMAINE « CHAMP CLOS »
à VALENSOLE
117 hectares

Mise à prix : UN MILLION de frs

Adjudication le JEUDI DIX SEPT NOVEMBRE mil neuf cent quarante neuf, à 14 heures 30, au Palais de Justice, à DIGNE.

Renseignements chez Me TARTANSON, avoué.

Chez Francette
15, Rue Saunerie, SISTERON
GRAND CHOIX
des Laines de sécurité
et toutes teintes modes
Les Laines SOFIL
Les Laines du CHAT BOTTE
Les Laines du BOUTON D'OR
Les Laines du KANGOUROU
Les Laines PIERBER
Des Prix Modérés
65 frs 75 frs 85 frs
90 frs 95 frs
— ENTREE LIBRE —

Pour vos recouvrements d'impayés ; vos reports d'échéances ; la solution amiable ou judiciaire de vos litiges ; la défense de vos intérêts contre l'Administration et les particuliers ; le contrôle de vos polices d'assurances ; l'accroissement de vos revenus etc... adressez-vous à
André CAQUANT
Gradué en droit
Conseil Commercial
Financier et Juridique
3, Rue Mercerie — SISTERON
(Mercredi après-midi
et sur rendez-vous)
Consultations : 200 francs. (Gratuites pour les indigents et économiquement faibles du Canton).

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

TOUTES
REPARATIONS
D'HORLOGERIE
PRIX MODERES
TRAVAIL SOIGNE
dans bref délai
CHAUVIN Amand
Rue Poterie
La Coste — SISTERON

AVANT D'ACHETER
UN POSTE DE T. S. F.
voyez chez
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Modèles à partir de 8.500 francs
et notre nouveau
MODELE HAUT LUXE
6 nouvelles lampes Rimlvek
à 15.895 francs
Agence
RADIOLA — AMPLIX — RALLY
— Vente Comptant et Crédit —
AGENCE « FRIGIDAIRE »

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
Maison vendant le meilleur marché de la Région.
Pour la saison d'hiver
CANADIENNES imperméables
doublées mouton à 7.990 frs
IMPERMEABLES hommes et dames
PARDESSUS
coloris mode droits et croisés
COSTUMES habillés tissu peigné
à des prix très avantageux
Culottes Enfants
Tabliers Ecoliers
Norvégiennes Ski
et un grand choix de
VESTES et CULOTTES de Chasse
Chemiserie — Cravates
CONSULTEZ-NOUS...
un renseignement ne coûte rien.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

SUIF
SPECIAL POUR TONNEAUX
NETTOI-FUT
MECHES SOUFFREES
Droguerie BERNARD

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
No 1 et No 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AU SOUVENIR
59, Rue Droite
Téléphone 93
POMPES FUNÈBRES
CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

© VILLE DE SISTERON